

## Article

---

« Parler est chose facile vous croyez ? Aperçu de l'histoire de l'instruction des sourds muets et de son application au Canada français en marge de deux centaines »

Corinne Rocheleau-Rouleau

*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4, n° 3, 1950, p. 345-374.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/801653ar>

DOI: 10.7202/801653ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## PARLER EST CHOSE FACILE VOUS CROYEZ ?<sup>1</sup>

### APERÇU DE L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION DES SOURDS MUETS ET DE SON APPLICATION AU CANADA FRANÇAIS. EN MARGE DE DEUX CENTENAIRES.

Il faudrait un gros volume simplement pour résumer l'histoire progressive et comparée de l'art d'instruire les sourds-muets. Nous n'en donnerons ici qu'un aperçu général afin que le lecteur puisse apprécier ce qui s'est fait jusqu'à nos jours pour améliorer le sort de ceux qui sont sourds *ou* muets, ou sourds-*et*-muets (car en les classant il faut établir des distinctions).

Presque tous les auteurs qui ont écrit sur le sujet ne reconnaissent que deux périodes distinctes dans l'histoire de l'instruction des sourds-muets: celle d'avant l'abbé de l'Épée et celle d'après lui. C'est une démarcation arbitraire, puisqu'il y eut toujours, même dans les siècles les plus reculés, des cas notables et parfaitement établis de régénération de sourds-muets, bien que ces cas fussent presque tous des cas isolés. Mais pour simplifier notre exposé, nous expliquerons un peu ce qui fut fait *avant* que l'abbé de l'Épée eût donné une grande poussée à ce genre d'enseignement, ce qu'il accomplît lui-même, et l'essor maintenant mondial de cette branche très spécialisée et particulièrement difficile de la pédagogie. On comprendra mieux alors

---

1. Pour cet article, l'auteur a largement puisé dans les pages d'un cours de conférences, données par elle, de 1939 à 1941, sur l'histoire de l'enseignement des sourds-muets depuis les temps reculés jusqu'à nos jours. Ce cours fut suivi, par les religieuses enseignantes de l'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal. En préparant pour *la Revue d'histoire de l'Amérique Française* un abrégé de ces vingt conférences, et après avoir montré le cadre dans lequel doivent travailler les professeurs de sourds-muets, l'auteur a voulu expliquer le rôle passé et présent des deux écoles catholiques de la Province de Québec, les premières institutions du genre fondées au Canada et qui restent parmi les plus importantes du pays. Le sujet a été revu. Les données mises à jour (1950).

l'œuvre accomplie au Canada français par les deux institutions montréalaises fondées pour ce genre d'instruction: l'Institution des Sourds-Muets, Boulevard St-Laurent, dirigée par les Clercs de St-Viateur, qui a célébré son centenaire en 1948, et l'Institution des Sourdes-Muettes de la rue St-Denis, sous la direction des Sœurs de la Providence, maison dont le centenaire sera célébré l'an prochain (1951). On appréciera mieux aussi la belle floraison des œuvres sociales qui se rattachent à ces deux grandes maisons et la place qui leur revient dans le progrès général du pays.

Dans le sujet qui nous occupe, on ne peut se fier beaucoup aux volumes de compilations et aux données des encyclopédies. Dans le passé, la fable et les faits ont souvent couru le monde ensemble, au point qu'à les examiner maintenant, il n'est pas toujours facile de les différencier. En outre, certains cas d'éducation de sourds-muets, au temps passé, éducation réussie par des moyens parfaitement rationnels, à différentes époques et dans différents pays, ont paru si nouveaux et si extraordinaires que des annalistes contemporains s'en sont emparés pour en faire de mirifiques légendes.

On trouve les sourds et les muets souvent mentionnés dans les littératures anciennes, même avant l'ère chrétienne. En principe, on ne semble pas les avoir traités avec une rigueur excessive, sauf en quelques endroits isolés; dans quelques États, ils furent officiellement protégés contre l'insensibilité et le despotisme d'autrui. Mais on ne sut rien faire pour améliorer sensiblement leur sort pénible. Les sourds-muets, comme les Hébreux, durent attendre longtemps leur Messie, lequel devait vérifier pour eux une prophétie d'Isaïe: "J'ai mis mes paroles dans ta bouche et je t'ai couvert de l'ombre de ma main."

Un jour, un Galiléen apparut dans le riche pays de Tyr et de Sidon. Il était accompagné d'hommes simples, ses disciples, et le groupe traversait sans faire d'éclats cette contrée maritime où l'on confectionnait aussi l'étoffe brillante et riche, dite "pourpre royale". Mais la renommée de cet homme l'avait précédé. Les habitants de la région laissèrent leurs barques, leurs filets et leurs métiers pour aller le voir et l'entendre. Il semblait d'humble condition, comme ses disciples, mais il avait un maintien noble, il était jeune et beau. Il avait surtout l'autorité d'une parole nouvelle, grave et prenante. La foule le suivit un temps, attirée d'abord par curiosité, retenue

ensuite par la mansuétude de sa personne et la sublimité de ses discours. Et là, sur quelque route, quelque plage, quelque campagne bordant la Mer de Galilée, qu'ombragent les montagnes du Liban, on lui présenta un sourd-muet, le priant d'imposer les mains à cet infortuné. Le Maître en eut pitié. Touchant alors les oreilles et puis la langue du sourd-muet, il murmura: "*Ephpheta!*" c'est-à-dire, ouvre-toi. Et celui qui, jusque-là, n'avait ni entendu ni parlé, entendit et parla. Première et ultime leçon du Maître des Maîtres.

Jésus, par ses paroles et ses exemples, proclamait le précepte de la charité, précepte chrétien entre tous. Et non seulement de la charité qui fait l'aumône, bien que celle-ci soit nécessaire, mais surtout celle qui se fonde sur l'amour du prochain pour l'amour de Dieu, celle qui sait se faire fraternelle, sacrifie son temps, donne de sa personne, met dans ce qu'elle fait au moins un peu de la chaleur de son cœur. Mais les obstacles de toutes sortes s'élevèrent contre l'évangélisation du monde; ils devaient entraver pendant les premiers siècles de notre ère les œuvres d'éducation et de miséricorde universelle, partie intégrale de la société chrétienne.

Cependant, les Pères de l'Église ont plusieurs fois légiféré en faveur des sourds-muets. Notamment au Troisième Concile de Carthage (A.D. 397) où se trouvait présent saint Augustin. L'évêque d'Hippone fut au nombre de ceux qui signèrent les décrets. Fait à noter, parce que, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, un grand nombre d'auteurs ont accusé le saint évêque d'avoir été jusqu'à nier que les sourds-muets aient une âme immortelle: assertion monstrueuse, fondée surtout sur les dires d'un théologien (Willem Essels Van Est, d. 1613) qui interpola certaines paroles de saint Augustin.

Durant le moyen âge, le caractère aventurier des peuples et l'humeur belliqueuse des nobles tinrent le monde en déséquilibre perpétuel. Pendant mille années de luttes et d'invasions, le progrès général fut intermittent, quoique la science eût trouvé sanctuaire dans les cloîtres, où elle fut toujours en honneur. Hors de là, le monde manquait de stabilité. Il est aisé de comprendre qu'en des temps semblables, l'heure d'un intelligent secours se soit fait attendre.

L'Angleterre revendique pour un de ses saints prélats l'honneur d'avoir été le premier éducateur de sourds-muets: saint John de Beverley, évêque d'Exham et de York au septième siècle. Bède le Vénérable rapporte le cas d'un pauvre sourd-muet qui aurait été

instruit par ce saint évêque, soigné aussi par le médecin du prélat charitable. Mais il ne dit pas clairement comment se fit cette instruction ou cette guérison. Le Vénéralle Bède lui-même, dans ses ouvrages, mentionne différents systèmes de signes à l'usage des sourds-muets dans ces temps reculés, mais sans dire ni où ni quand on en fit usage. Jusqu'à la Renaissance, les sourds-muets, bien qu'en pratique, protégés par des lois civiles et religieuses, furent cependant tenus en tutelle absolue.

La Renaissance apporta à l'Europe une ère de paix au moins relative, et l'invention de l'imprimerie, suivie de celle de la gravure, donnèrent à l'instruction en général une impulsion prodigieuse. Des écoles surgirent partout et avec elles une armée d'érudits qui se livrèrent aux sciences et aux expériences. Les principes théoriques de l'instruction des sourds-muets furent d'abord exposés par un savant italien, Girolamo Cardano (1501—1576), mieux connu sous le nom de Jérôme Cardan. Mais quoiqu'il eût saisi les principes véritables de ce genre d'instruction, Cardan ne s'occupa nullement de les développer ni de les mettre en pratique.

On considère généralement et avec raison que le titre de premier éducateur de sourds-muets revient à un espagnol, Pedro Ponce. Né vers 1520, Ponce étudie à l'Université de Salamanque, se fait moine bénédictin, puis se dévoue pendant de longues années à l'éducation de plusieurs jeunes sourds-muets de noble naissance. Il leur enseigne à parler, lire, écrire, compter, prier, servir la messe, étudier la doctrine chrétienne, l'histoire, et autres sujets. L'un de ses élèves, auquel il avait enseigné le latin, se fit prêtre, affirme-t-on. Un autre, héritier d'un marquisat, embrassa la carrière militaire. Des auteurs contemporains de Pedro Ponce ou de ses élèves ont écrit élogieusement de l'instruction donnée par le moine bénédictin aux sourds-muets. Pedro Ponce mourut en son monastère de San Salvador d'Ona, en 1584.

Après Ponce, un autre homme d'Église — et des plus grands — saint François de Sales, réussit l'instruction et l'éducation d'un sourd-muet et l'on en fait mention dans plusieurs *vies* du saint Évêque de Genève. En voici le résumé :

(vers 1605) Un indigent du nom de Martin, sourd-muet de naissance, âgé de vingt-cinq à trente ans, venait presque tous les jours demander l'aumône à la porte du prémicier. Martin

était un homme propre à toutes sortes de services, c'est pourquoi les domestiques le prenaient souvent pour aide. Ils le présentèrent à Monseigneur de Genève... "Hélas", gémit l'Évêque, touché de commisération, "ce malheureux, parce qu'il ignore les mystères de la foi, est privé de la communion de la très sainte Eucharistie!" Ensuite, il essaya de lui faire comprendre par signes quelque chose des mystères divins.

Or Martin le sourd-muet n'était point dépourvu d'intelligence; à force de patientes leçons, François lui-même parvint à l'instruire sur Dieu, à lui faire aimer la vertu et fuir le péché, si bien qu'il l'admit à la communion. Il l'emmena dans sa maison épiscopale au nombre de ses domestiques. Et dix-huit ans plus tard, nul plus que l'infirme ne sera affecté de la mort de cet incomparable maître... Et quand magistrats, nobles et bourgeois vinrent chercher le corps de leur saint évêque (pour les funérailles), ce pauvre muet que François avait pris à son service et qui les avait suivis, se jeta sur le cercueil avec une sorte de mugissement, et tout le long de la route il cria ainsi sa douleur<sup>2</sup>.

Cette histoire véridique, et l'attestation, au procès de canonisation du saint, de dix-neuf sourds-muets guéris par lui, ont valu à saint François de Sales le titre de patron des sourds-muets.

Les chroniques historiques sont un tissu de faits qui s'enlacent. Voici un autre fil qui relie notre saint à la trame du sujet qui nous occupe: la châsse d'argent qui renferma le corps du saint après sa canonisation fut donnée par Christine de France, sœur du roi Louis XIII et femme de Victor-Amédée, duc de Savoie, oncle du petit prince sourd-muet que nous allons rencontrer un peu plus loin et dont le nom figure dans les annales canadiennes.

Entre temps, des Espagnols continuent d'instruire des sourds-muets par différentes méthodes et avec succès. Un d'eux, Juan-Pablo Bonet, est l'inventeur de l'alphabet phonétique, et c'est aussi à lui que revient l'honneur d'avoir publié le premier manuel sur l'instruction des sourds-muets et d'avoir développé, appliqué les procédés qu'il avait décrits. Cependant, son manuel n'est publié qu'en 1690. Avec Ponce et Bonet, les sourds-muets commencent à émerger de la pénombre où ils sont jusque là restés. D'autres pro-

2. Mgr Trochu, *Vie de saint François de Sales*. (La Librairie Catholique, Emmanuel Vitte, 1946).

fesseurs surgissent en divers pays, mais leurs élèves ne sont pas très nombreux.

Et nous voici arrivés au cas du petit prince qui nous intéresse : Emmanuel-Philibert-Amédée de Savoie-Carignan qui, par la suite, fut colonel honoraire du fameux Régiment de Carignan envoyé au Canada par Louis XIV, un des ancêtres directs aussi des derniers rois d'Italie. Ce prince de Carignan (1630—1709) fut vraiment un homme remarquable. Par son père, Thomas, duc de Savoie et sa mère, apparentée à la famille des Bourbons, il se trouvait lié à la plupart des maisons régnant alors sur l'Europe. Le petit prince Emmanuel-Philibert naquit sourd-muet. Sa mère, devenue tôt veuve, et de caractère ambitieux, voyant que ce fils aîné, infirme, était pourtant d'une évidente intelligence, résolut de le rendre, coûte que coûte, digne de son rang. Elle fit venir d'Espagne un professeur (peut-être formé par Bonet) et ce professeur, Ramirez de Carrion, réussit merveilleusement avec son élève, mais par des moyens et un entraînement d'une sévérité inhumaine. Le jeune prince sourd-muet, cependant, n'était pas fait d'une pâte molle. Il endura tout ce qu'il fallut, se plia à tout ce qu'on voulut. Ensuite, sa mère le confia à Claude Favre de Vaugelas, célèbre grammairien et membre de la nouvelle Académie française; Vaugelas était fils d'Antoine Favre, l'ami intime de saint François de Sales, que Vaugelas avait connu dans sa jeunesse. Il avait sans doute aussi connu Martin, le sourd-muet si longtemps au service de l'Évêque de Genève. A la mort de Vaugelas, en 1650, son élève, le prince de Carignan, avait vingt ans. Voici le portrait qu'on traça de lui un peu plus tard :

...Parlant, quoiqu'avec quelque difficulté, il comprenait tout, aidé du mouvement des lèvres et de quelques gestes. Il lisait tout, conversait bien, raisonnait sur tout, possédait plusieurs langues, était fort consulté sur les affaires d'État et a conduit sa petite cour (du duché de Savoie, à Turin) avec dignité. Ayant dépassé la cinquantaine, il épousa Angélique-Catherine d'Este-Modène, dont il eut quatre enfants. On se plut à lui conférer diverses distinctions, il eut des missions à remplir, et de hautes charges. Il était aimé de tous. Et à sa mort sa femme, la princesse de Carignan, envoya un gentil-homme pour faire part au roi (Louis XIV) de cette mort, et le roi prit le noir pour quinze jours...

On ne se figure pas aisément le Roi-Soleil prenant le deuil pour qui que

ce soit, même pour quinze jours! Quant à la charge de colonel du régiment de Carignan, dont ce prince fut gratifié, elle fut purement honorifique et le prince de Carignan ne vint jamais au Canada<sup>3</sup>.

La toute première école pour sourds-muets date également du règne de Louis XIV et fut sise en France dans l'ancienne Abbaye de St-Jean d'Amiens. Étienne de Fay, sourd-muet de naissance, religieux prémontré architecte, artiste et savant universel, d'après les annales de cette ancienne abbaye en fut le fondateur et, pendant des années, l'âme dirigeante. On ne sait à qui il fut redevable de sa culture extraordinaire, mais c'est chose établie que non seulement il embellit son monastère d'œuvres d'art, mais réunit un certain nombre de sourds-muets dans un internat, à partir de 1700. Une page des annales de l'Abbaye porte qu'en 1728 il y eut bénédiction d'une cloche et que le parrain fut "François Meusnier, l'un des jeunes pensionnaires sourds-muets". Un son de cloche qui résonne joliment sur ce parrainage peu banal.

D'autres écoles surgissent bientôt en Hollande, en Allemagne et ailleurs. Dans presque toutes, on pratique la méthode dite *orale*, bien qu'il existe déjà plusieurs systèmes d'alphabets manuels et de signes conventionnels. Un allemand, le docteur Arnoldi, attache beaucoup d'importance au dessin et commence à instruire ses jeunes élèves sur la religion à l'aide d'une suite de dessins spécialement composés pour eux: c'est probablement la toute première petite Bible en images pour enfants. Malgré ces efforts dispersés, la grande majorité des sourds-muets restent toujours sans instruction, végétant à l'abandon. Mais au cours du dix-huitième siècle, l'instruction de la jeunesse commence à devenir un peu partout une affaire publique et générale. Les sourds-muets aussi auront enfin leur heure.

Depuis 1760, la renommée s'est attachée au nom de l'abbé de l'Épée. Le mérite lui reviendrait d'avoir pris l'initiative dans l'art d'instruire les sourds-muets, d'avoir inventé l'alphabet manuel, le système des signes conventionnels, d'avoir ouvert la première école pour ces malheureux, d'avoir été, en somme, leur premier bienfaiteur. Ainsi qu'a permis de le constater l'énumération partielle de ce qui

---

3. Pour une plus ample relation de la vie de ce prince, voir l'article de l'auteur, "Le colonel sourd-muet du Régiment de Carignan", dans *Le Canada*, (Montréal, 1er mars, 1944).



a été fait avant lui dans ce domaine, l'abbé de l'Épée n'a eu la priorité en rien. Cependant, il a pleinement mérité sa réputation de bienfaiteur insigne des sourds-muets. On lui doit d'avoir établi son école sur une base publique et gratuite et d'avoir formé de nombreux professeurs selon sa méthode, imprimant du fait un mouvement décisif à l'éducation collective et générale des sourds-muets.

Après lui, on s'occupe des sourds-muets publiquement un peu partout. Des maîtres se mettent à expliquer leurs différentes méthodes d'enseignement, lesquelles sont scrutées puis soumises au verdict des plus doctes sociétés de l'époque. Qui ne se rappelle la fameuse "Lettre sur les sourds-muets" de Diderot, publiée en 1751, dans laquelle il dit, entre autres choses :

...Les sourds de naissance sont aussi muets, au moins ordinairement, parce qu'ils ne sont pas capables de parler. Cependant, comme les yeux aident les oreilles, au moins en partie, ils peuvent, à la rigueur, entendre ce qu'on dit en observant le mouvement des lèvres et de la bouche; ils peuvent aussi s'accoutumer à faire des mouvements semblables et par ce moyen apprendre à parler...

La première phrase prête à sourire et n'explique rien. Tous les sourds de naissance sont muets; et ils le sont précisément parce qu'ils sont sourds: n'entendant aucun langage, ils ne sont pas portés à parler. Diderot fait preuve de plus de logique et se montre mieux averti dans la phrase suivante. Ce philosophe si renommé ne fut pas le seul à s'embrouiller plus ou moins dans le sujet. Cette branche de la pédagogie était encore, sinon tout à fait nouvelle, du moins fort peu connue; les différentes méthodes essayées n'avaient pas été soumises à des expériences suffisantes; l'autorité basée sur la pratique faisait défaut. Au lieu de collaborer entre eux, la plupart des maîtres ne voyaient dans leurs confrères que des concurrents. Et tous étaient en butte à la curiosité maintenant aiguisée du public. Il en résulta une division permanente en deux groupes hostiles, l'un favorisant la méthode dite *orale*; l'autre, le langage des *signes conventionnels*. Chaque clan recrutait des élèves, instruits exclusivement par une méthode ou par l'autre, sans qu'on tînt compte des capacités de ces enfants ou des degrés différents de leurs infirmités. Ces jeunes infortunés, dépourvus de toute liberté d'action, étaient arbitrairement groupés comme des pions noirs ou blancs à chaque bout d'un damier.

Ce jeu inconsciemment cruel devait durer un siècle et avoir comme conséquence d'ancrer dans l'opinion publique l'idée d'une infériorité mentale naturelle chez tous les sourds-muets, conception tout à fait erronée, mais qui persiste encore dans une partie du grand public.

Ici, il convient d'expliquer que tous les jeunes sourds sont ou sourds-muets de naissance, ou sourds par accidents, maladie, etc. Sur les fiches individuelles, on les classe à peu près comme suit : 1. — Sourds-muets de naissance (ils ne sont pas en majorité); 2. — enfants nés normaux mais ayant perdu l'ouïe en si bas âge qu'ils ne conservent aucun souvenir du langage entendu et parlé; 3. — enfants ayant entendu et parlé assez longtemps pour conserver une certaine mémoire du langage mais qui, n'entendant plus, ont perdu l'usage de la parole et de la voix, en partie ou complètement, et ne comprennent plus ceux qui leur adressent la parole; 4. — enfants entendant mais muets, rendus tels par l'imperfection des organes de la parole et de la voix. Ces quatre catégories d'enfants sont susceptibles d'être instruits ou rééduqués de différentes façons. Quant aux enfants plus ou moins muets pour cause de faiblesse mentale, ils forment une catégorie très à part et sont aujourd'hui confiés à des écoles spéciales pour arriérés-mentaux.

Revenons à l'abbé Michel de l'Épée. En 1760, il ouvre à Paris une école où pour la première fois, on admet gratuitement tous les jeunes sourds-muets et sourdes-muettes qui se présentent. Le bon abbé fait de sa maison paternelle le berceau de toutes les écoles publiques du genre. Dans l'instruction de ses élèves, il emploie d'abord la méthode orale, méthode qui exige du temps et beaucoup de patience de la part du maître et de l'élève aussi, mais qui a le grand mérite d'être beaucoup plus parfaite que la méthode manuelle; et le langage oral est le seul qui rende vraiment le sourd-muet au monde normal qui l'entoure. Cependant, l'abbé de l'Épée se trouve bientôt débordé par le nombre toujours croissant des élèves qui se présentent; au bout de quelques courtes années sa grande maison devient trop petite pour les contenir tous et il n'a pas assez de temps pour former des professeurs-adjoints en nombre suffisant. L'abbé adopte alors le système des signes manuels, plus vite enseigné par le maître et plus vite appris par l'élève, mais qui est un langage si abrégé, dont les parties sont si souvent transposées, que l'expression de la pensée s'en trouve appauvrie et la langue écrite par l'élève sou-

vent déformée. De plus, ce langage des signes manuels dresse un mur permanent entre les sourds-muets qui s'y adonnent et le grand public, qui toujours regarde curieusement ces signes mimés, mais jamais ne les apprend. Toutefois, c'est incontestablement grâce à l'abbé de l'Épée que l'enseignement des sourds-muets sort de la période des essais isolés pour entrer dans la voie de l'éducation publique et bientôt officielle. Il y consacre sa vie et sa fortune personnelle, allant parfois jusqu'à se priver du nécessaire pour assurer le bien-être de ses protégés. Et si l'abbé de l'Épée eut dans ce domaine un nombre considérable de prédécesseurs, son exemple suscite un très grand nombre d'émules zélés. Des écoles surgissent un peu partout. Aujourd'hui on les trouve dans tous les pays civilisés.

Depuis le temps de M. de l'Épée, toutes sortes de modifications ont été apportées au langage des signes manuels, qui compte aujourd'hui bien des variantes. Mais partout il y a tendance à revenir au langage le plus rationnel, le premier de tous, celui qu'a pratiqué Pedro Ponce en Espagne et avant lui, Adam et Eve au Paradis terrestre : le langage oral, articulé. Par conséquent, si, de nos jours, on admet aux écoles, surtout celles sous le patronage de l'État, tous les enfants sourds susceptibles d'éducation, communiquant à chacun le genre d'instruction convenant le mieux à son degré d'infirmité et la somme de savoir qu'il peut assimiler, il y a, de plus en plus, au Canada comme ailleurs, tendance à donner aux mieux doués une formation aussi normale, aussi complète que possible. Après tout cela leur revient de droit, en tant que créatures humaines en possession de leurs facultés mentales. N'ont-ils pas droit aussi de reprendre leur place dans la société qui les entoure et qui les assimilera d'autant mieux que ces personnes sauront mieux se faire comprendre ?

Chaque science a son fonds particulier de savoir et d'expérience. C'est un capital mis en commun, où les initiés vont puiser au besoin. Chaque science a aussi ses instruments propres — règle, toise, jauge, altimètre, etc., — pour mesurer ce qui a été fait, estimer ce qui reste à faire. Le très court aperçu que nous avons donné en cet article, nous bornant au côté historique de l'instruction des sourds-muets<sup>4</sup>, montre que cette branche de la pédagogie a son fonds de traditions

---

4. Voir la note au début de cet article.

qui remontent fort loin. Nous ajouterons que ce fonds a grandi prodigieusement depuis un siècle. C'est pendant ces cent ans de progrès que nos deux institutions de Montréal, les toutes premières au Canada, furent fondées et qu'elles se sont développées.

L'abbé de l'Épée, avec le temps, parvint à former de nombreux professeurs de signes manuels, d'après sa méthode. Ces professeurs à leur tour formèrent d'autres maîtres qui pratiquèrent la même méthode, laquelle fut dès lors et pendant longtemps appelée "la méthode française". L'enseignement direct de la parole articulée, accompagnée de la lecture sur les lèvres, dite méthode orale, pratiquée plus généralement en Allemagne, fut pendant longtemps aussi communément appelée la "méthode allemande". Huit institutions pour sourds-muets ont été fondées dans différentes villes de l'Europe, du vivant même de l'abbé de l'Épée. Le nombre s'accroît sensiblement après sa mort. Dans quelques-unes de ces écoles, on ne pratique que la méthode manuelle, dite méthode française, et dans les autres on n'enseigne que la méthode orale, dite allemande.

L'Amérique ne vit sa première école pour sourds-muets qu'en 1815: une toute petite école privée aux États-Unis, laquelle ne dura que quelques années. Elle était dirigée par un professeur du nom de Braidwood, dont la famille, en Angleterre, comptait plusieurs bons maîtres réputés pour leur application de la méthode orale. Entre temps, à Hartford, dans l'État du Connecticut, aux États-Unis, on propose d'établir une école nationale où seraient admis les sourds-muets et sourdes-muettes de tous les États américains. L'homme désigné pour cette fondation fut le révérend Thomas Gallaudet, jeune ministre protestant, d'ascendance française et huguenote<sup>5</sup>. Attiré vers la méthode orale, pratiquée par Braidwood dans son école privée, Gallaudet se rend chez les autres professeurs Braidwood en Angleterre, dans l'espoir de la bien apprendre. Mais ces messieurs, considérant leur méthode comme propriété privée, se montrent peu enclins à communiquer leur savoir au jeune Américain. Rebuté, Gallaudet, qui parlait parfaitement le français, résolut de passer en France. Il a déjà rencontré à Londres le successeur de

5. Le collège Gallaudet, à Washington, D.C., porte son nom. Cet établissement est une école supérieure pour les sourds, un peu genre école normale et conduisant au baccalauréat.

l'abbé de l'Épée, l'abbé Sicard, venu avec deux de ses élèves pour y donner une démonstration. Gallaudet est cordialement reçu à l'école de Paris, où Sicard lui enseigne volontiers la "méthode française", celle des signes manuels conventionnels. Lorsque Thomas Gallaudet revint en Amérique, il ramena avec lui Laurent Clerc, jeune homme sourd-muet de naissance, doué d'une excellente instruction générale, de talents variés et de caractère aimable. L'abbé Sicard avait formé le jeune Clerc comme professeur. Thomas Gallaudet et Laurent Clerc collaborèrent dans l'établissement de la première école publique et permanente en Amérique, celle de Hartford, Conn.

\* \* \*

Au Canada, cet enseignement passe par des essais semblables et des phases également difficiles:

En 1832, le Parlement du Bas-Canada autorisa la création d'une école de sourds-muets, à Québec, et s'engagea à la subventionner... Un laïque, M. Ronald McDonald, chargé de diriger cette école, d'un genre tout nouveau dans le pays, alla étudier à Hartford, Connecticut, les méthodes propres à en assurer le succès. Il eut pour professeur un français sourd-muet, M. LeClerc (Laurent Clerc) élève de l'abbé Sicard, qui lui-même avait succédé à l'abbé de l'Épée... Après quatre années d'une tentative qui lui avait attiré bien des ennuis, M. McDonald dut abandonner ses classes...

En 1836, l'abbé Jean-Charles Prince, supérieur du collège de St-Hyacinthe, annexa à son institution une école du même genre et la mit sous la direction de M. Antoine Caron, sourd-muet, instruit par M. McDonald. M. l'abbé Prince comptait sur l'aide du gouvernement, mais trompé dans son attente, il dut renoncer à son entreprise en 1839.

Vers 1846, l'abbé Charles-Irénée Lagorce, curé de St-Charles-sur-Richelieu, entreprit l'éducation d'un adulte sourd-muet, son paroissien. Avec l'aide de M. Antoine Caron, sourd-muet déjà mentionné, il obtint un succès relatif. Heureux de ce résultat, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, chargea M. Lagorce d'ouvrir une classe de sourds-muets dans l'Hospice St-Jérôme-Émilien, à Montréal. Avant de se mettre à l'œuvre, M. Lagorce se rendit à Québec afin de puiser auprès de M. McDonald les connaissances indispensables à l'accomplissement de ses nouvelles fonctions. Il inaugura son enseignement

en 1848... en 1849 M. Lagorce s'installait dans un immeuble situé rue Dufresne et en 1850 il rouvrait ses classes au Coteau St-Louis. Il appela bientôt à son aide une congrégation enseignante récemment établie au Canada, les Clercs de St-Viateur, lesquels, tout en retenant M. Lagorce comme premier directeur, assumèrent la direction de l'œuvre. Ils en ont gardé la gouverne et cette école, la toute première école permanente pour sourds-muets au Canada, est aujourd'hui l'imposante Institution des Sourds-Muets, sise à Montréal, boulevard St-Laurent.

Chaque dimanche, M. Lagorce avait réuni les sourds-muets et sourdes-muettes de Montréal soit dans une église, soit le plus souvent dans une salle de l'Asile de la Providence. Il leur enseignait à la fois le langage des signes manuels et les principes de la vie chrétienne. Et de cet effort missionnaire exercé dans les murs de ce qui était alors la maison mère des Sœurs de la Providence, a surgi l'Institution des Sourdes-Muettes de la rue St-Denis<sup>6</sup>.

L'Institution des Sourdes-Muettes est fondée, consolidée, dirigée pendant les premières cinquante années de son existence par quatre femmes remarquables, sœurs par le sang, et toutes quatre faisant partie de cette même communauté des religieuses de la Providence, mais qu'on nommait tout aussi souvent "les Sœurs Gadbois". En religion, elles s'appelaient Sr Marie de Bonsecours, Sr Ildefonse, Sr Marie-Victor et Sr Philippe de Jésus. Nées à Belœil, d'une famille terrienne très à l'aise, elles avaient reçu une formation admirable et une instruction peu ordinaire pour des femmes de cette époque: parlant fort bien le français et l'anglais, elles possédaient en outre une certaine connaissance du droit et des affaires qui leur fut d'un précieux secours.

La première classe pour sourdes-muettes s'ouvre à la Longue-Pointe en 1851. Elle est confiée à Sr Marie de Bonsecours (Gadbois), nouvelle professe, laquelle, durant son noviciat à l'Asile de la Providence, a fidèlement suivi les instructions dominicales de l'abbé Lagorce et appris de lui le langage des signes manuels. Ce dernier, en cette même année 1851, de retour d'un voyage prolongé en Europe, veut bien mettre la courageuse Sœur au courant de ce qu'il a encore appris en France. Deux ans plus tard, la Sœur a dix jeunes

---

6. *Programme d'études spécial de l'Institution des Sourdes-Muettes*, (Québec, 1935).

sourdes-muettes comme élèves. En 1858, c'est déjà toute une école de trente-deux sourdes-muettes qu'on transfère en ville, près de l'Asile de la Providence, dans ce qui était alors l'Hospice St-Joseph, rue Mignonne (maintenant la rue de Montigny). Enfin, en 1864, on voit surgir la première bâtisse de l'actuelle Institution des Sourdes-Muettes, sur les hauteurs de la rue St-Denis, où un beau grand terrain a été donné à cet effet par M. et Mme Côme-Séraphin Cherrier.

Dans cette fondation, comme dans une autre destinée aux jeunes sourds-muets, il a fallu tout faire. Il ne s'agissait pas seulement de recevoir, héberger, pourvoir aux besoins des élèves dont le nombre croissait toujours et dont les parents, le plus souvent, ne pouvaient payer la pension : il fallait ouvrir de nouvelles classes, mettre à l'essai un programme d'études pour ce genre d'enseignement inconnu jusqu'alors au Canada, et surtout former des professeurs. L'œuvre était pénible et compliquée. De tout temps, les Clercs de St-Viateur ont pu aller et venir, faire des voyages d'affaires ou d'étude plus facilement que les Sœurs. Il y a un siècle, les femmes en costume religieux, moins nombreuses, moins connues qu'aujourd'hui, étaient en maints endroits un objet de curiosité. Cependant, il fallait bien qu'elles fissent l'apprentissage de leur métier spécial. Donc, en 1853, deux ans à peine après l'ouverture de la première classe, Sr Marie de Bonsecours (Gadbois) et une compagne, avec la permission de leurs supérieurs, partent pour New York. Là le costume religieux mis de côté et remplacé par l'habit des femmes du monde, les deux religieuses font un apprentissage d'un an dans les classes de l'école Peet, une filiale de l'école de Hartford. Douze ans plus tard, Sr Marie de Bonsecours retourne à New-York, accompagnée cette fois d'une autre "Sœur Gadbois", Sr Ildefonse, pour huit mois d'études supplémentaires. Mais en 1870, c'est vers l'Europe et la méthode dite "brale" qu'elles se tournent.

Jusqu'ici, les deux institutions canadiennes se sont inspirées de l'école française de l'abbé de l'Épée, dont le successeur, l'abbé Sicard, avait formé Laurent Clerc, lequel à son tour avait enseigné les signes manuels à M. Gallaudet, à M. McDonald et l'abbé Lagorce; l'école de Hartford et celle de New-York suivent aussi les méthodes en usage à l'institution pour sourds-muets de Paris, où les signes manuels (on dit aussi la *dactylogie*) étaient la pratique courante, pour

ne pas dire unique. Mais plus tard, devenus plus avisés et pour donner à leurs élèves une formation plus complète, plus parfaite surtout, "les Sœurs Gadbois" d'abord, puis le chanoine F.-X. Trépanier, considéré comme co-fondateur de l'Institution des Sourdes-Muettes, et son successeur, l'abbé Alphonse Deschamps<sup>7</sup> traversent plusieurs fois la mer pour étudier sur place l'application du système oral en Europe. On se rend surtout en Belgique, où les professeurs obtiennent par cette méthode des résultats admirables. Bientôt, presque toutes les petites filles, à l'institution des Sourdes-Muettes de Montréal, se mirent à parler, elles aussi, et les petits garçons chez les Clercs se mirent à faire la même chose, sous le bon père Cadieux et sous son successeur, le père Pagé<sup>8</sup>. Ce dernier, notamment, après d'innombrables visites à presque toutes les écoles de l'Amérique et aux plus importantes de l'Europe devient une autorité mondiale en cette matière de l'enseignement aux sourds-muets; il donne des conférences jusqu'en Australie et compose des manuels et autres livres à l'usage des professeurs et des élèves.

Actuellement (1950) tous les élèves qui entrent dans nos deux grandes institutions montréalaises, doivent faire l'essai, pendant au moins deux ans, de la méthode orale, laquelle demande des cordes vocales restées plus ou moins saines, un palais bien conformé, une vue restée assez bonne pour permettre aux élèves de comprendre, par le mouvement des lèvres, le parler des autres personnes; cela exige aussi beaucoup de patience et de persévérance de la part des professeurs et des élèves. Si ces derniers se montrent aptes et persévérants, c'est le langage parlé qui sera leur principal mode de communication. Si, au contraire, ils se montrent incapables d'être instruits de cette manière, alors ils iront au département de la méthode manuelle où, par l'alphabet manuel et un système de signes conventionnels, qui forment un langage abrégé, pas très précis mais bien simplifié et facilement appris, ils recevront une instruction moins parfaite mais plus conforme à leurs besoins.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le développement de ces deux premières institutions du genre au Canada et l'extension qu'elles ont prise par les œuvres qui s'y rattachent.

---

7. Plus tard évêque coadjuteur de Montréal.

8. Le T.R.P. Pagé est aujourd'hui supérieur général des Clercs de St-Viateur.



La première, par ordre de fondation de toutes les écoles pour sourds-muets au Canada, est, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'institution pour garçons dirigée depuis plus d'un siècle par les Clercs de St-Viateur à Montréal; le père Alphonse Gauthier en est le supérieur actuel. Au programme de cette école sont inscrites les matières suivantes:

1. — *La démutisation des jeunes sourds* et l'enseignement de la langue française ou anglaise, par la méthode orale lorsque c'est possible.
2. — *L'Enseignement par les signes conventionnels* pour ceux qui ne peuvent pratiquer le langage articulé.
3. — *Le cours d'études usuelles*, suivant autant que possible le programme des écoles primaires de la Province de Québec.
4. — *L'enseignement des sourds-aveugles*.
5. — *Hygiène, une bonne culture physique* et la pratique des sports en plein air.
6. — *Une instruction religieuse* qui fera des élèves de bons chrétiens.
7. — *Une formation sociale* pour inculquer aux jeunes gens la compréhension des devoirs comme des privilèges de la vie de famille et de la vie en société, pour en faire des citoyens responsables.

Après ce premier cours d'études indispensables, équivalant au cours primaire avec quelques additions, il y a les cours supplémentaires, dits post-scolaires. Les Clercs dirigent dans l'Institution même, ou tout à côté, une excellente école de métiers où les élèves peuvent choisir entre les matières suivantes:

8. — *Imprimerie, typographie, reliure, cordonnerie, menuiserie, tôlerie, mécanique* et la *couture* pour le métier de tailleur.

Enfin, il y a les œuvres d'appui et de protection:

9. — *Un bureau de placement*.
10. — *La publication d'un petit journal mensuel* pour les élèves.
11. — *Une organisation de loisirs* qui s'occupe des anciens et de leurs familles, par des réunions, un centre d'amusements à l'Institution.

12. — *Une organisation de service social à l'extérieur et de service religieux.*

13. — *Un Musée superbe, bien tenu, propre à différentes études.*

14. — *Une congrégation religieuse pour sourds-muets, les Oblats de St-Viateur, lesquels se dévouent à l'enseignement ou au service de leurs semblables et passent leur vie à l'Institution du Boulevard St-Laurent.*

15. — *Dans les ateliers, l'emploi de 280 personnes salariées selon la législation ouvrière, (surtout des sourds-muets de la ville).*

Depuis sa fondation, l'Institution des Clercs a reçu 2,526 élèves. Les étudiants actuels (1949—1950) sont au nombre de 277, le personnel enseignant y est de 52, les aides (oblats, religieuses, etc.) de 47. En tout, environ 560 personnes évoluent régulièrement dans les différents départements et sur ce nombre, 376 sont logés, nourris à l'Institution même.

Voilà pour les garçons. Voyons maintenant ce que l'on a fait pour les filles. Mais disons ici qu'entre les deux importantes institutions catholiques pour sourds-muets au Canada, il y a une différence notable. Les Clercs de St-Viateur bornent leurs activités aux sourds-muets uniquement: leur institution est une école tout court. Les religieuses de la Providence ont fait de même, au début de leur œuvre pour les filles, mais graduellement et surtout depuis les derniers vingt-cinq ans, l'Institution de la rue St-Denis est devenue un centre d'activités variées, et les 850 personnes (ou plus) que l'Institution abrite aujourd'hui se divisent à peu près également entre sourdes-muettes et personnes entendantes des deux sexes. On y trouve:

A l'école proprement dite:

1. — *Le cours de démutisation à la Méthode orale (langage articulé).*

2. — *Les classes d'enseignement primaire, de langue française, calquées sur le programme des écoles pour entendants, autant que possible.*

3. — *Un département de langue anglaise.*

4. — *Des classes de dessin.*

5. — *Des classes de cuisine et de couture pour toutes.*

6. — *Des classes de gymnastique et de culture physique.*

7. — *Une école ménagère moyenne*, pour les élèves ayant complété le cours primaire, où l'on enseigne toutes les matières suivies généralement dans les écoles ménagères provinciales pour entendantes.

8. — *Le département de la Méthode manuelle*, où les élèves moins nombreuses, et surtout plus infirmes, suivent un cours simplifié qui dure cependant huit ou neuf ans.

9. — *Le département des sourdes-muettes-aveugles*, où l'on ajoute aux matières essentielles l'enseignement de la lecture et de l'écriture Braille et de certains petits travaux convenant à ces infirmes<sup>9</sup>.

10. — *Le Refuge*, ou asile, qui reçoit les anciennes élèves sans foyer ou qui ne peuvent rester dans leur milieu familial. Ces "anciennes" se rendent très utiles à la maison de différentes manières.

11. — *Une congrégation de religieuses sourdes-muettes*, les Petites Sœurs de Notre-Dame des Sept-Douleurs, comptant une cinquantaine de professes. Elles sont recrutées parmi les anciennes élèves de la maison et les sourdes-muettes catholiques des États-Unis.

12. — *Un scolasticat*, l'École normale Trépanier, qui donne des cours spécialement préparés pour les Sœurs enseignant à l'Institution.

13. — *Le Service Social des Sourdes-Muettes*, ayant son siège particulier dans un bâtiment sur le terrain de l'Institution. S'y rattachant, une maison de campagne à Vaudreuil, ouverte pendant les mois de la belle saison.

Depuis sa fondation, l'Institution des Sourdes-Muettes a enregistré 2,710 élèves. Et voilà pour le côté qui concerne directement les sourdes-muettes.

Mais ce n'est pas encore tout. On trouve aussi installés à cette institution plusieurs autres départements :

14. — *Un Jardin de l'Enfance*, externat pour petits garçons entendants.

15. — *Une Pension* pour dames et messieurs à l'aise.

---

9. Voir, sur les sourds-aveugles, les ouvrages suivants: *Hors de sa prison*, par Corinne Rocheleau (Montréal, 1927) (ouvrage couronné par l'Académie française) et *"Those in the Dark Silence"* par Corinne Rocheleau et Rebecca Mack (Volta Bureau, Washington, D.C., 1930).

16. — *Un Juvénat* pour jeunes filles entendantes.

17. — *Un Provincialat* des Sœurs de la Providence, ayant ses pièces séparées et une infirmerie pour religieuses malades de différentes missions.

Alors, à tout compter dans ces dix-sept départements, l'Institution des Sourdes-Muettes est une petite ville de plus de 850 personnes, dont 436 sont sourdes, les Petites Sœurs comprises.

On peut se figurer combien compliquée est l'administration d'une institution semblable, où sourds et entendants se mêlent dans les activités journalières, où jeunes et vieux se coudoient un peu partout, où une cinquantaine de gens du monde voisinent avec deux cents religieuses. Il faut beaucoup d'expérience, de prévoyance, de sagesse et de doigté pour concilier les réclamations des uns et des autres, intégrer dans le programme général le fonctionnement de tant de départements si disparates, sans jamais perdre de vue le but, la raison d'être de l'œuvre elle-même qui est le bien et le bonheur des sourdes-muettes. Entendons par là leur instruction, leur formation, leur protection à l'intérieur et à l'extérieur de l'Institution, et l'aide, le secours spirituel, moral et matériel qu'on peut leur apporter en toutes circonstances. L'œuvre, telle qu'elle est aujourd'hui, est si complexe qu'une seule personne peut difficilement en assumer toute la responsabilité.

Ce problème de régie est beaucoup simplifié à l'école des garçons sourds-muets. Tous ceux qui l'habitent, se rangent en effet, dans trois catégories seulement : 1. — les membres du personnel dirigeant et enseignant, tous prêtres ou professeurs, membres de la même congrégation ; 2. — les élèves, tous du même sexe, tous sourds, tous jeunes ; 3. — un groupe à part, peu nombreux, de religieuses qui s'occupent de l'entretien de la maison et de cela uniquement. Sauf pour ce service domestique, les Clercs eux-mêmes suffisent à tous les besoins de leur œuvre. En même temps, ces hommes peuvent aisément s'en aller, près ou loin, faire des voyages d'études, se renseigner sur ce qui se fait ailleurs dans le même champ d'action : coutume maintenue par les inlassables Pères Cadieux et Pagé, exemples suivis aujourd'hui par les successeurs dans l'enseignement.

Chez les sourdes-muettes de la rue St-Denis, ainsi qu'on l'a vu, la situation est tout autre. Il y faut un aumônier-principal, cette institution étant une école primaire, secondaire et normale. Pour

bien remplir ses fonctions, le prêtre, à la tête de cette maison, doit être un directeur de conscience pour les religieuses; homme sympathique autant que bon psychologue pour servir de père spirituel et conseiller aux sourdes-muettes de tout âge; directeur et catéchiste des garçons entendant du Jardin de l'Enfance, et des Juvénistes également; homme d'affaires débrouillard et apte à bien conduire les différentes œuvres sociales en faveur des anciennes élèves *extra muros*. C'est beaucoup. Et cependant ce n'est pas encore tout: comme les maîtresses des classes, en tant que femmes et religieuses, n'ont pas autant de liberté d'action, ne peuvent toujours se déplacer aussi facilement que des prêtres et professeurs, les chapelains de l'Institution, de tout temps, ont dû se documenter sérieusement sur la pédagogie spéciale aux sourds-muets. Ils ont dû s'y appliquer, non seulement pour bien remplir leur rôle sacerdotal, mais encore pour agir comme représentants officiels de l'Institution des Sourdes-Muettes et de son personnel auprès des autres institutions, écoles, commissions scolaires et pouvoirs publics.

En cela, ils ont marché sur les traces de celui qui est considéré comme le co-fondateur de l'œuvre et qui sut y donner le ton de manière parfaite: le chanoine Trépanier, âme haute et tout à fait désintéressée. Toute sa vie durant, il étudia cette branche spéciale de la pédagogie; il passa un temps considérable en voyage; se mit sous la direction des meilleurs maîtres dans l'art d'instruire les sourds-muets; il suivit des cours, se livra à des essais comme un simple normalien. M. Trépanier sut aussi entraîner merveilleusement son collaborateur et successeur, l'abbé Deschamps, futur évêque auxiliaire de Montréal, homme au cœur apostolique et d'une sagesse consommée. Jusque sous la mitre, l'évêque ne se désintéressa jamais des sourdes-muettes; il y prépara même la fondation du cours d'enseignement normal. Après lui vint l'abbé Siméon Girard, prêtre paternel et sympathique, catéchiste incomparable, directeur et prédicateur sûr, éloquent et lucide. Puis ce fut l'abbé Théobald Paquette, premier principal de l'école normale de l'Institution et initiateur des Cercles pédagogiques. Enfin, aujourd'hui M. l'abbé Gérard Hébert, aumônier en chef, lequel cumule non seulement les multiples fonctions de ses prédécesseurs, mais a présidé, en 1947, à la fondation du Service Social des Sourdes-Muettes et assume la direction de ses activités variées. Dans ce dernier champ, il fut aidé par M. l'abbé

Arsène Aubin, qui a récemment quitté Montréal pour assumer la cure de Ste-Adèle, lequel est remplacé par M. l'abbé Georges Levasseur, conseiller et assistant-trésorier du Service Social. Un jeune lévite, M. l'abbé Pierre Hurteau, a été nommé assistant-aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes.

Cette extension de l'œuvre mérite une mention spéciale. On trouvera peut-être intéressant les données suivantes, prises dans le deuxième rapport officiel, publié en 1949:

Le Centre du Service Social des Sourdes-Muettes est situé hors de l'Institution elle-même, mais sur le même terrain, angle des rues Berri et Roy. Il est clair et bien aménagé; l'on y trouve le bureau avec machine à imprimer, à additionner, le dépôt des pauvres bien fourni, une salle de couture avec cinq machines à coudre, une cuisinette. Les activités y sont dirigées, canalisées par deux religieuses: une Sœur de la Providence et une Petite Sœur sourde-muette. On y accueille toutes les sourdes-muettes en quête de conseils, de consolation ou de secours. Les Sœurs y font la correspondance et le Centre sert de bureau de renseignements et de placement aussi. Le fichier est tenu au point; on y trouve le dossier complet de presque toutes les 900 anciennes élèves de l'Institution vivant dans le monde, un peu partout au Canada et un certain nombre en Nouvelle-Angleterre, avec photographies récentes des sujets au dossier. Et avec l'aide pécuniaire du Comité Central de la St-Vincent de Paul de Montréal, et les journées de couture hebdomadaires des Dames du Cercle St-François de Sales, (anciennes élèves) qui ont tenu le dépôt des pauvres rempli de bons vêtements, voici ce qu'on a fait dans une année:

— 110 visites aux pauvres à domicile et dans les hôpitaux, avec dons en argent ou en nature (loyers, pension, nourriture ou remèdes payés).

— Distribution aux familles nécessiteuses (d'anciennes élèves elles-mêmes, ou leurs maris, leurs enfants, leurs vieux parents) qui ont reçu des pièces d'habillements: 600 vêtements (depuis des manteaux d'hiver jusqu'aux bas et chaussures); 88 morceaux de linge de maison (draps, couvertures, etc.) et 2 layettes complètes pour bébés.

— Publication, huit fois par an, du *Petit Journal du Service Social*, envoyé gratuitement, chaque fois, à 900 personnes.

— 22 visites au loin, (Ontario, États-Unis) à d'anciennes élèves qui avaient demandé à voir l'Aumônier pour résoudre divers problèmes; les aumôniers firent ces randonnées en auto, durant l'été.

— Inauguration d'une retraite pascale annuelle réservée aux anciennes élèves; retraite qui se fait à l'Institution de Montréal. Missions à Québec et Trois-Rivières aussi chaque année. (Les Clercs de St-Viateur en prêchent aussi, dans d'autres villes).

— Enfin, l'acquisition et l'amélioration d'une belle place d'été à Vaudreuil, la Villa Notre-Dame-de-Fatima, destinée à recevoir durant les vacances les jeunes élèves pauvres. Les Petites Sœurs sourdes-muettes y passent aussi à tour de rôle quelques jours de repos chaque année et les "anciennes" de la ville y vont en pique-nique deux fois par mois.

Si nous nous sommes un peu étendu sur ce point du service social des sourdes-muettes, c'est pour mieux montrer l'extension que l'œuvre a prise depuis cent ans, montrer aussi ses ramifications actuelles. Il n'est que justice d'ajouter que, de leur côté, les Clercs de St-Viateur font leur bonne part en ce genre de travail, surtout en ce qui regarde les occupations ou les problèmes des hommes, leurs anciens élèves: embarras de commerce, de métiers, difficultés légales, etc. Les Clercs servent volontiers d'interprètes et d'aides bénévoles. Mais comme les soucis des familles nombreuses, les embarras domestiques, les inquiétudes que la maladie ou la mort apportent retombent surtout sur les femmes dans tous les ménages, le service social des sourdes-muettes adoucit bien des misères.

Dans l'espace d'un siècle, ces deux institutions catholiques de Montréal ont instruit, hospitalisé, protégé, aidé de mille façons plus de cinq mille sourds-muets et sourdes-muettes. Et c'est plusieurs fois cinq mille personnes qui ont largement profité de cette bienfaisance: car du fait même de leurs infirmités, les enfants sourds sont pour les parents des sujets d'inquiétude constante. Leur surveillance, qui doit être continuelle, est chose difficile à la maison et encore plus au dehors; leur éducation est presque toujours impossible à faire dans les écoles ordinaires. Mais une fois qu'ils ont grandi, qu'ils sont instruits, sont nantis d'un métier, ces jeunes gens, ces jeunes filles reprennent leur place dans les familles et la société. Ils savent se

rendre utile et gagner leur vie. Très souvent ils fondent des foyers à leur tour, se mariant entre eux ou avec des entendants. Et si, dans la majorité des cas, ces ménages sont de condition fort modeste, ils se débrouillent presque tous, ont des enfants dont la plupart entendent et parlent et sont absolument normaux. La surdité n'est pas une infirmité qui se transmet aussi souvent que la cécité. Loin de là. Par conséquent, quoique les unions entre sourds-muets, surtout entre sourds de naissance, puissent avoir comme conséquence des enfants également sourds-muets, ce n'est pas la règle. Au contraire et le plus souvent, les enfants de parents sourds, même ceux sourds de naissance, sont des enfants parfaitement normaux et bien constitués si les parents jouissent eux-mêmes d'une bonne santé. Nous pourrions nommer tels couples de sourds-muets qui ont élevé péniblement mais d'excellente façon, six, huit, voire dix enfants intelligents et absolument sains, au point que nombre de leurs fils ont servi dans les forces armées de leur pays: des braves qui ont combattu à Dieppe, des aviateurs, des parachutistes, c'est-à-dire des hommes choisis pour leurs qualités physiques et mentales, auxquels on fit subir les entraînements les plus sévères et qui surent affronter tous les risques. D'autres enfants de parents sourds-muets sont prêtres, religieuses, exercent les métiers les plus difficiles, sont même des professionnels. Si donc des sourds-muets peuvent élever de telles familles, si, dans la majorité des cas, ces gens sont débrouillards, arrivent à se suffire, leur régénération est chose aussi utile à la société que belle au point de vue chrétien.

Les lecteurs qui nous ont suivi jusqu'ici seront peut-être portés à penser qu'aujourd'hui, tout va pour le mieux du monde en faveur de nos infirmes, du moins dans le domaine de l'éducation. Mais tel n'est pas encore le cas. Les sourds remontent l'échelle de normalité à mesure qu'on les y entraîne et que leurs connaissances s'étendent. Or, pour nos élèves, l'échelle manque d'échelons aux deux bouts. D'abord, nos deux écoles catholiques de la Province de Québec n'ont pas de classes enfantines pour les petits sourds, alors que précisément ces enfants en ont un bien plus grand besoin que ceux qui entendent. Les premiers grands animateurs de ce genre d'instruction à Montréal avaient senti cela. Il y a déjà plus d'un demi-siècle, il fut question d'une classe maternelle chez les Sourdes-Muettes, mais les fonds et les maîtresses manquant, le projet n'eut pas de suites et ne fut pas



repris depuis. En 1929 l'Institution des Sourds-Muets accepta comme pensionnaires un petit groupe de bambins de six ans ou plus pour un jardin de l'enfance enclavé dans l'institution. Mais d'aussi jeunes enfants demandent des soins constants et vraiment maternels. Les Clercs n'ayant pu obtenir de religieuses pour prendre soin de ces enfants dans une aile à part, ils durent, à leur grand regret, cesser de recevoir d'aussi jeunes pensionnaires. Cependant, d'autres écoles provinciales pour les sourds-muets au Canada admettent maintenant des enfants de quatre ou cinq ans: même l'école MacKay de Montréal, beaucoup moins ancienne et moins importante que nos deux écoles catholiques, reçoit des élèves de quatre ans, alors que nos deux premières écoles ne les admettent qu'à huit ans.

Ailleurs au Canada, comme un peu partout aux États-Unis, on a résolu le problème des classes enfantines de différentes façons: 1. — par des classes maternelles ajoutées aux écoles déjà existantes; 2. — par des externats pour les élèves sourds de tout âge; 3. — par une école vraiment maternelle puisque les mamans doivent la fréquenter avec leurs tout petits enfants sourds plusieurs heures par jour ou par semaine pendant un certain temps.

Des externats pour enfants sourds existent à Toronto et ailleurs au Canada, quoiqu'il n'y en ait pas dans la Province de Québec. A New York, l'école Lexington (Public School No. 57) fonctionne depuis longtemps. Elle est tout à fait gratuite, fait partie du système des écoles publiques de la ville et est réservée entièrement à l'enseignement des enfants sourds de tout âge. Pour les classes enfantines, les petits y sont amenés le matin, soit par les parents, soit par des autobus préposés à cet effet. On accepte les enfants sourds très jeunes, à l'âge de deux ou trois ans. Les petits y ont un repas chaud le midi, puis font une sieste dans un solarium. L'instruction y est purement orale; elle est acoustique aussi, c'est-à-dire que dans les classes des petits (comme des grands ailleurs dans cette école) un appareil écouteur pour chacun des élèves est relié à l'instrument électrique de la maîtresse pour les leçons acoustiques, puisque beaucoup de ces enfants ne sont que des durs d'oreille à des degrés variés, comme le sont si souvent même les sourds-muets reconnus de naissance, surtout dans leur enfance. Les leçons sont fort brèves. Les jeux occupent le reste du temps. Mais tout concourt à éveiller et fixer l'attention de ces petits de bonne heure, leur donne l'envie de comprendre, puis de

parler: ce qu'ils commencent très vite à faire, quoique souvent bien imparfaitement. Cela se corrige avec le temps, la chose essentielle étant d'exercer les cordes vocales avant qu'elles commencent à s'atrophier. Ainsi, ils grandissent sans presque s'apercevoir qu'ils sont infirmes et parlent mieux et plus vite, sont plus développés de toute façon que les petits sourds qu'on laisse végéter sans attention spéciale jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans. D'autres grandes villes ont leurs externats pour les élèves sourds, notamment Détroit et Toronto.

Une école unique en son genre et qui fait beaucoup parler d'elle, qui sera bientôt imitée un peu partout, est l'école maternelle à Los Angeles. C'est une fondation privée, dite la John Tracy Clinic, à laquelle sont admis tous les bébés sourds et leurs mamans: une espèce de clinique enfantine-école-normale, où cependant tout se passe le plus aisément du monde. Les mamans y amènent leurs petits enfants dès qu'elles sont certaines qu'ils n'entendent pas. Elles-mêmes écoutent d'abord le médecin, l'infirmière, les maîtresses bien entraînées, qui leur donnent des explications et directives. Elles restent là avec leurs enfants, pendant que les maîtresses, jeunes et gaies, captent l'attention des tout-petits, leur donnent leurs premières leçons par une ingénieuse combinaison des méthodes Montessori et de celles dont on se sert pour démutiser les sourds-muets. Les mères qui arrivent désorientées, reprennent vite courage en apprenant elles-mêmes à continuer cet entraînement au foyer. Par ce double entraînement, les petits sourds apprennent comme par enchantement à comprendre ce qu'on leur dit, devinent l'essentiel avant de tout saisir souvent, mais se mettent vite à vouloir parler. Car tout se fait oralement: les signes ne sont pas d'usage. Malgré cela, les petits sourds s'instruisent en s'amusant, grandissent dans leur milieu familial, entourés d'autres enfants normaux et sans s'apercevoir de longtemps qu'ils ne sont pas entièrement normaux eux-mêmes. Ils n'éprouvent pas non plus le sentiment d'infériorité qui a si souvent un effet paralysant. Ils acquièrent un bon usage du langage parlé, même si ce langage articulé n'est pas toujours parfait, avant d'entrer à l'école pour leurs études primaires; et les familles peuvent mieux participer au développement des enfants sourds tout le long de leurs années d'études. Des classes comme celles de la John Tracy Clinic commencent à s'ouvrir ici et là. Toronto en a une, outre des classes

externes pour les écoliers sourds. On en ouvrira probablement une (anglaise) à Montréal avant longtemps.<sup>10</sup>

Quant aux échelons les plus élevés, ils manquent absolument, ici, dans l'échelle éducative des sourds. Nous avons pour les garçons l'enseignement de divers excellents métiers; pour les filles, le cours moyen de l'enseignement ménager. Mais on s'arrête là. C'est incontestablement l'essentiel et ce dont ont besoin les élèves en général. Mais doit-on se borner à si peu? Songeons qu'ailleurs, et il y a longtemps, lorsqu'ils sont bien entraînés, et qu'ils ont une préparation suffisante, on admet les élèves sourds et même muets, dans les écoles de hautes études commerciales, industrielles, techniques, polytechniques, dans les collèges et jusque dans les universités. Aux États-Unis, on a octroyé des centaines de certificats, de diplômes réguliers, de grades universitaires à des personnes qui avaient fait leurs études préparatoires dans des écoles pour sourds-muets. Parmi ces diplômés on trouve des avocats, architectes, courtiers, professeurs, ingénieurs, arpenteurs, vétérinaires, agronomes, pharmaciens, journalistes, écrivains et artistes de toutes sortes. Au Volta Bureau, à Washington, D.C., centre international d'informations fondé par Alexander Graham Bell, — l'inventeur du téléphone, qui, pendant un certain temps, fut professeur de sourds-muets et épousa une sourde-muette — on inscrit sur des fiches spéciales le dossier complet de chacun de ces gradés ou gradués, avec données indiquant les écoles fréquentées, les diplômes et grades obtenus en concurrence avec des entendants-parlants, et les succès de carrière de ces sourds des deux sexes. Ces dossiers sont tenus à la page, comme on dit, aussi longtemps que vivent les personnes en question.

En Europe, si les élèves ont été moins poussés, vers les carrières scientifiques, par contre il y a bien longtemps qu'ils ont été admis dans le domaine de l'art. Et par cela nous voulons dire non pas les arts d'agrément, les arts décoratifs, mais l'Art tout court, domaine de l'imagination, du beau, de l'idéal. On pourrait remonter très loin et trouver dans un ouvrage de Pline l'Ancien, qui vivait au premier siècle de l'ère chrétienne, le récit d'un jeune peintre sourd-muet,

10. Comme cet article va sous presse, un comité qui a nom "*Education for Hearing Handicapped Children*", sous la direction de Mme R.-W. Heward, ouvre une classe maternelle pour enfants sourds dans l'école Aberdeen, rue Saint-Denis, sous l'égide de la Commission des Ecoles Protestantes de la ville de Montréal.

Quintus Pedius, fils d'un sénateur romain du même nom, qui, avec l'approbation de l'empereur Auguste, se dévoua à l'étude de l'art et devint un artiste très habile. Puis il y eut l'étonnant peintre espagnol, Juan Navarrete, dit "El Mudo", le Muet, qui fut rappelé d'Italie où il avait étudié sous les grands maîtres, pour orner de tableaux magnifiques le palais et la chapelle de l'Escorial, le plus important château royal de l'Espagne; cela se passait au seizième siècle. Plus près de nos jours, la France a encouragé de manière pratique les sourds-muets doués d'un véritable talent artistique. Mentionnons l'œuvre de Charles Michel, dont la statue de l'abbé de l'Épée se voit en face de l'école des sourds-muets de Paris. Le ciseau d'un autre sculpteur sourd-muet, Frédéric Hamar, un français, a fait surgir dans le bronze les figures d'un magnifique monument aux États-Unis: celui de l'amiral-comte de Rochambeau, dont les escadres françaises aidèrent si puissamment les Américains dans leur Guerre de l'Indépendance. Les figures créées par Hamar sont si belles et si frappantes que d'innombrables visiteurs s'arrêtent pour les regarder, tous les jours, dans le beau site que ce monument orne: Lafayette Park, en face de la Maison Blanche, à Washington, D.C. La Pologne, elle aussi, a, ou du moins avait au début de la dernière guerre mondiale, un peintre fameux, Maurice Minkowski, sourd-muet, comme sont les deux frères espagnols, Valentin et Ramon de Zubiaurre. Les États-Unis ont également plusieurs artistes sourds de première force.

Sans doute, comme nous l'avons déjà dit, dans l'instruction des sourds-muets, comme partout ailleurs dans le domaine de l'éducation, il faut surtout viser au plus utile, s'occuper du plus grand nombre et de ceux dont le besoin est le plus impérieux. Mais, cela accompli, ne doit-on pas aller encore plus loin, élargir l'horizon et aplanir la route pour ceux qui sont exceptionnellement doués? Nous vivons dans ce qui peut être appelé les temps de bienveillance envers les affligés, surtout envers les individus mentalement sains mais grevés de lourdes infirmités physiques. Lors donc, puisque tant de sourds-muets de naissance ont donné en d'autres pays des preuves éclatantes des dons qu'ils avaient en puissance, ne serait-il pas temps, au Canada, de faciliter le développement des beaux talents qui pourraient se trouver parmi les jeunes Canadiens sourds-muets?... L'Art est difficile, mais c'est un germe divin que Dieu met dans des âmes qu'Il

se choisit Lui-même. Le rôle des éducateurs n'est pas de l'étouffer, ni même de le laisser en friche, mais de le cultiver avec soin, où qu'il se trouve, d'indiquer les routes à suivre et d'en faciliter l'accès.

Dans certaines fêtes et cérémonies, on se plaît à le répéter : des choses s'accompliraient chez nous que seule la charité catholique peut réussir ; et les merveilles que nous avons sous les yeux ne se trouveraient pas ailleurs. Les personnes qui parlent ainsi, le font avec les meilleures intentions ; mais sont-elles toujours bien renseignées ? Le Canada a certainement le droit de se féliciter de ce qu'il fait pour les sourds sur son territoire, notamment pour donner asile, ou suivre de son ombre protectrice un grand nombre de ces infortunés depuis cent ans ; et les deux institutions catholiques de Montréal font magnifiquement l'essentiel dans l'instruction des sourds-muets des deux sexes. Mais en même temps on doit reconnaître que des écoles de tout premier ordre se trouvent aussi dans d'autres pays plus ou moins catholiques, notamment en Belgique, aux États-Unis, dans les pays scandinaves. Et l'Angleterre, pays aujourd'hui protestant mais resté foncièrement chrétien, fait plus et mieux que tous les autres pays pour la protection et l'hospitalisation des infirmes de toutes catégories, les sourds-muets inclus : jeunes et vieux, malades, pauvres, sans-foyers, sont tous également aidés et protégés, ou au moins l'étaient au début de la dernière Grande Guerre. Rendons donc à César ce qui lui appartient, en reconnaissant que dans tous les pays civilisés il se fait aujourd'hui d'excellentes choses pour les sourds-muets. Ce que l'on voit de bien ailleurs peut servir à nous aiguillonner vers d'autres progrès, afin de rester nous-mêmes au premier rang.

Et pour maintenir au premier rang nos deux grandes écoles de Montréal, pourquoi les membres du personnel enseignant de ces deux institutions n'auraient-ils pas des rapports suivis, réguliers, ne formeraient-elles pas une espèce d'alliance coopérative, un comité permanent d'action conjointe ? Depuis cent ans qu'elles fonctionnent, nos deux seules institutions canadiennes pour sourds-muets catholiques n'ont eu que des rapports espacés d'estime et de politesse. En toutes choses, toutes circonstances, elles agissent indépendamment l'une de l'autre. Ne serait-il pas avantageux à l'avenir qu'entre elles s'établît un vrai trait d'union surtout pour la matière pédagogique et les œuvres de bienfaisance ? Aujourd'hui, l'ensei-

gnement des sourds-muets et le service social sont en évolution active et passent par bien des phases. Il faudrait se tenir au courant de tout. N'ont qualité pour bien comprendre et conclure avec justesse que des professeurs de longue expérience dans ce domaine. La bonne volonté et une science générale ne suffisent pas. Une compétence acquise par des années d'enseignement dans les classes de sourds-muets ou par des rapports journaliers de longue durée s'impose parce que cet enseignement a sa technologie particulière et des problèmes psychologiques particuliers aussi. Les Clercs de St-Viateur, qui sont tous des professionnels de l'éducation, ayant fait de fortes études préliminaires et reçu une formation spéciale chez les Sourds-Muets, où ils sont fixés en permanence, seraient tout désignés pour agir comme visiteurs, observateurs et rapporteurs pour la commission conjointe. Celle-ci pourrait ensuite, en connaissance de cause, apporter aide et conseil aux maîtres et maîtresses des deux institutions. De leur côté, les religieuses seraient d'un précieux apport dans le soin et l'instruction des tout-jeunes enfants sourds et dans les multiples activités du service social et des cercles post-scolaires. Enfin, un conseil permanent d'action commune entre ces deux grandes institutions n'agirait-il pas comme un levier puissant lorsqu'on jugerait à propos d'en appeler aux pouvoirs publics civiques, provinciaux ou fédéraux ?

Si notre article a surtout roulé sur les choses du métier : sur l'histoire, la théorie et la pratique de l'art d'instruire les sourds-muets et sur le côté utilitaire de leur réhabilitation, nous n'avons pas pour cela relégué au second plan le côté religieux. Qu'il suffise de dire que, dans nos deux institutions montréalaises, comme dans les autres et excellentes institutions catholiques de l'étranger, la primauté est accordée aux choses spirituelles. L'instruction religieuse est l'élément de lumière, de force et de chaleur qui doit animer d'abord l'éducation et l'instruction de nos élèves, pour ensuite guider, réchauffer toute leur existence. Nos deux grandes institutions ont chacune un corps enseignant que rien ne rebute. Leur expérience se double d'affection pour leurs élèves et leur métier, et de cette longanimité que le Saint-Esprit confère à ceux qu'Il choisit pour ses instruments. Et les élèves, eux, ne sont pas loin de considérer ces éducateurs et ces éducatrices comme des êtres omnipotents et infailibles. Aussi se tournent-ils vers eux vingt fois le jour, disant, répétant,

tout haut de leurs voix incertaines, ou en silence, de leurs mains agiles, ou, tout aussi éloquemment, de leurs yeux expressifs et confiants, la demande qu'autrefois Job adressait au Tout-Puissant :

“Montre-moi ce que j'ignore!”

Corinne ROCHELEAU-ROULEAU